

Introduction

Avant d'être dénommée, à l'époque d'Auguste, Gaule narbonnaise (*Gallia Narbonensis*), la région qui constitue le cadre d'étude avait été pour les Romains la Gaule transalpine (*Gallia Transalpina*), la Gaule qui se trouvait au-delà des Alpes. C'est que pour eux le contact avec les peuples appelés « Celtes » par les auteurs grecs (*Keltoi* ou *Keltai*), « Gaulois » par les auteurs latins (*Galli*), s'était d'abord établi dans la péninsule Italienne (*l'Italia* au sens strict) et dans la plaine du Pô, appelée Gaule cisalpine, la Gaule qui se trouvait en deçà des Alpes. Les populations qui s'y étaient installées ou qui s'y déplaçaient avaient été pour Rome des adversaires redoutables, qui avaient à plusieurs reprises menacé l'existence même de la cité : la prise de Rome par les Gaulois date de 390 av. J.-C.

Des relations pacifiques, des contacts et des échanges, parfois sur de longues distances, avaient aussi rapproché ces mondes différents. Au-delà des Alpes, Marseille, cité grecque, avait de longue date, par sa situation d'alliée (fédérée), assumé un rôle d'intermédiaire. Mais comparée à la puissance de la cité romaine, qui s'affirmait en Italie, cette cité apparaissait fragile et moins apte à maîtriser des pays étendus. Dans les zones de moindre influence, sur les rivages du golfe du Lion ou bien sur les rivages de Catalogne, les négociants venus d'Italie ou de Grande-Grèce pouvaient parfois se passer des intermédiaires marseillais et prendre contact eux-mêmes avec les peuples indigènes, s'introduisant ainsi dans des circuits économiques qui s'immisçaient profondément dans les espaces continentaux, comme le montrent les traces archéologiques. Leur présence s'accrut durant le III^e et le II^e siècle av. J.-C.

La fin du III^e siècle fut aussi pour la puissance romaine une période d'expansion, quand s'élargirent brusquement les horizons d'intervention. La deuxième guerre punique entraîna Rome en péninsule Ibérique, et à son terme apparurent deux provinces hispaniques, la Citérieure et l'Ultérieure, qui ouvraient davantage aux entreprises et aux intérêts des Italiens les régions côtières de la Méditerranée occidentale et leurs hinterlands. Mais on ne saurait oublier que dans le contexte plus global de l'expansion italienne, les dynamiques engagées touchaient aussi les régions situées au nord des Alpes, que ce soit sur le versant tourné vers le monde danubien ou en direction de l'intérieur de la Celtique, où quelques grands peuples, les Éduens et les Arvernes par exemple, tentaient d'ordonner autour d'eux les relations politiques et les échanges. On estime que les contacts avec les Éduens, qui firent de ces derniers « les frères de même

sang du peuple romain », auraient pu se nouer dès cette période. En tout cas, à l'approche de la fin du 1^{er} siècle, les grands peuples du centre de la Gaule, et en premier les Éduens, adoptent un monnayage d'argent sur le modèle romain.

L'apparition d'un nouvel espace provincial, la Gaule transalpine, se place dans ce contexte. Il s'agit d'une province (*provincia*), c'est-à-dire d'un espace dont la relation à Rome et à sa puissance, l'« empire du peuple romain » (*imperium populi Romani*) est clairement défini. Chaque année le sort d'ensemble qui devait être fait aux communautés qui s'y étaient établies et qui en constituaient le tissu politique, faisait l'objet d'une délibération et d'une décision du Sénat, afin d'orienter l'activité des représentants du peuple romain qui y seraient envoyés, magistrats de l'année (consuls ou préteurs), ou promagistrats, c'est-à-dire magistrats dont les attributions étaient reconduites au-delà du terme légal de la magistrature (proconsuls ou propréteurs), et afin de les doter en moyens d'action appropriés à l'accomplissement de la mission confiée (troupes et ressources financières). Cette délibération pouvait même, si nécessaire, recomposer le cadre de la province, et faire dépendre telle ou telle partie, sinon le tout, de la compétence d'une autorité établie ailleurs. C'est ainsi qu'au début du 1^{er} siècle av. J.-C. (en 81) le proconsul C(aius) Valerius Flaccus avait triomphé de *Celtiberia et de Gallia*. On doit donc admettre que, durant une première période de son histoire, la géographie provinciale fut quelque peu mouvante, durant la conquête ou la prise en main, qui correspond aussi aux premiers temps de l'organisation. On peut considérer que lorsque Fonteius exerçait le gouvernement de la province, de 74 à 72, une stabilisation s'était produite.

Mais elle ne signifiait une définitive stabilité. L'intégration de la province dans l'Empire romain, la rapprochant peu à peu de l'Italie, suivant une belle formule de Pline le Jeune qui signale l'aboutissement de ce processus comme caractère spécifique de la Narbonnaise, est un mouvement assez ample, de perspective séculaire. Il passe par le développement de la municipalisation et par l'essor de l'urbanisation. C'est ce qui conduit à mettre en évidence plusieurs phases qui structurent cette période, et qui s'enchaînent dans la production d'acquis cumulatifs. La phase césarienne (59-44) fait de la Transalpine la partie méditerranéenne d'un ensemble de régions désormais passées par la conquête sous la puissance du peuple romain (la *Gallia Comata*, ou « Gaule chevelue »), en même temps que s'y répandent les bénéfices tirés de l'aide apportée au proconsul : la diffusion du droit de cité romaine et la diffusion du droit latin comme mode d'organisation de la vie des communautés, ce qui facilita l'intégration des élites, les premières fondations coloniales (romaines et latines), qui lancèrent des processus d'urbanisation nouveaux. La période triumvirale (44-27) permet l'approfondissement de ces mouvements, avec la poursuite des fondations coloniales. La période augustéenne, qui commence en 27 par un recensement provincial, acte fondateur d'intégration s'il en est, est celle des mises en ordre et, la paix aidant, celle de l'épanouissement du mouvement d'urbanisation.

Le cadre géographique a été constitué rapidement pour l'essentiel. Il fut le résultat des premières interventions romaines dans l'arrière-pays de Marseille contre la confédération des Salyens (entre 125 et 121), mais elles entraînaient les troupes et les généraux romains, consuls et proconsuls, dans des horizons assez larges. Si, par nécessité, il fallut s'engager dans la vallée du Rhône pour faire face aux menaces des Arvernes et des Allobroges, l'intervention en Languedoc est moins explicable par l'obligation d'affronter les peuples gaulois les plus puissants qui intervenaient dans le conflit. Mais elle contribua à donner aux régions passées sous le contrôle du peuple romain une configuration qui allait marquer la construction de la province. Au-delà du territoire marseillais, dans la vallée du Rhône et ses abords, la maîtrise des plaines, jusque-là contrôlées d'Avignon jusqu'à Valence par la confédération des Cavares, puis, sur les abords, le territoire des Helviens du Vivarais sur la rive droite, ceux des Voconces et des Allobroges sur la rive gauche, qui conduisaient jusqu'au cœur du massif alpin, encore incomplètement maîtrisé. Les côtes du golfe du Lion, où se trouvaient les Volques Arécomiques, étaient, pour une partie à l'écart du domaine marseillais. C'étaient les possibilités de contrôler une grande voie d'échanges, l'isthme aquitain, et un certain nombre de ressources naturelles. C'est ce qui sans aucun doute attira d'emblée les représentants de Rome dans la région et les conduisit à marquer de leur empreinte, dès les premiers temps de la province, cette région qui prolongeait la province de Citérienne et où les marges de manœuvre étaient réelles. En 118 la fondation de la colonie de Narbonne est un repère majeur. Mais depuis le Narbonnais l'influence romaine s'orienta vers le seuil de Naurouze et le pays des Volques Tectosages, le Toulousain.

La ligne des monts Cemmènes, que l'on croyait posée clairement au nord de l'espace conquis, constituait une limite donnée à la province, même si du côté des Tectosages, le débordement vers l'espace aquitain était réel. La ligne des Pyrénées fut aussi définitivement établie lorsque Pompée eut pacifié les provinces hispaniques au terme de la révolte de Sertorius. Mais la Transalpine, sous l'autorité de Fonteius, avait apporté sa contribution aux entreprises de rétablissement de la puissance romaine, et le trophée de Pompée avait été édifié au col du Perthus sur la limite provinciale : « sur le trophée qu'il élevait dans les Pyrénées, Pompée le Grand a attesté avoir soumis 866 villes, des Alpes aux frontières de l'Espagne ultérieure » (Pline, *Hist. Nat.*, III, 4, 18 ; trad. H. Zehnacker).

C'étaient encore les relations avec l'Italie qui présentaient le plus de difficultés. Rappelons qu'avant même d'aller au secours de Marseille contre les Salyens, Rome avait dû lutter pour assurer la sécurité des communications sur la mer et sur la route côtière, contre les peuples ligures, réputés de farouches pirates (en 181, en 154). Toutefois le contrôle des passages des Alpes occidentales, à travers le pays des Voconces, puis à travers le pays des Allobroges lorsque l'horizon territorial du peuple romain se fut étendu vers le nord par la conquête césarienne, n'était pas parfait. Il ne se réalisa pleinement qu'au début de l'époque

augustéenne avec la soumission définitive des peuples alpins et l'organisation provinciale qui s'en suivit. Un nouveau monument de la puissance de Rome fut alors édifié, le trophée d'Auguste à la Turbie, sur lequel la liste des peuples soumis avait été inscrite, comme l'indique Pline l'Ancien (Pline, *Hist. Nat.*, III, 24, 136). Alors la Narbonnaise s'étendait du Var aux Pyrénées. Elle était délimitée par l'*Hispania citerior* au Sud, l'Aquitaine remodelée par Auguste à l'Ouest, la Lyonnaise au Nord, les petites provinces des Alpes et le royaume allié de Cottius à l'est. Pline l'Ancien, qui reprend une source antérieure à la pacification des Alpes le présente de la sorte : « On appelle province Narbonnaise la partie des Gaules qui est baignée par la Mer Intérieure ; elle se nommait auparavant la Gaule en Braies. Elle est séparée de l'Italie par le fleuve Var et par la chaîne des Alpes, qui contribua sans doute le plus au salut du peuple romain – et du reste de la Gaule, du côté nord par les monts des Cévennes et du Jura. Par la qualité de son agriculture, par la considération dont jouissent ses habitants et leurs mœurs, par l'importance de ses ressources, elle ne le cède à aucune autre province : bref c'est l'Italie plutôt qu'une province » (*Hist. Nat.*, III, 5, 31 ; trad. H. Zehnacker).